

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DELIBERATION N°2022-04-470

Objet : Désignation des représentants au Comité de sélection du Groupe d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture (GALPA) du PETR Vidourle Camargue

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 29 mars 2022

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 22 puis 23 titulaires, 8 suppléants

Membres votants présents : 22 puis 23 titulaires, 7 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 8 (M. Crauste à Mme Bouillevaux-Bréard, M. Vigouroux à M. Penin, M. Bernard à M. Penin, Mme Perrigault-Launay à M. Féline, M. Vianet à Mme Rosier-Dufond, M. Périssé à M. Géraud, Mme Pradeille à M. Bénézech, Mme Nectoux à M. Gras,

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 1 (Mme Dhuisme à M. Martinez)

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 38

Le quorum est atteint en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 : 29/58 présents à l'ouverture de la séance, puis 30/58 en cours de séance.

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Olivier Penin, Thierry Féline, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Bruno Pascal, Mylène Cayzac, Jérémy Pérédès, Jean-Paul Géraud, Angel Pobo, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Patrick Bénézech, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Béatrice Leccia, Fabienne Dhuisme (en cours de séance), Ivan Couderc, François Granier, Alain Thérond, Jérôme Boisson, Denis Devriendt,

Suppléants présents avec voix délibérative : Pascale Bouillevaux-Bréard, Didier Lebois, Alain Reboul, André Mégias, Isabelle Debrie, Marie Pellet-Laporte, Dominique Lonvis,

Suppléants sans voix délibérative : Sonia Aubry (titulaire présent)

Absents excusés :

Robert Crauste, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, Régis Vianet, Marielle Népoty, Chantal Villanueva, Jean Denat, Annick Chopard, André Brundu, , Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périssé, Magali Pradeille, Michel Chambelland, Pascale Fortuna-Deschamps, Agnès Nectoux, Alexandra Bruguier, Sandrine Guy, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Jacques Gravegeal, Martine Dubayle-Calbano, Isabelle De Montgolfier, Hervé Dieulefes, Loïc Fataccioli,

Rapporteurs : M. Pierre MARTINEZ

Exposé :

Le PETR Vidourle Camargue est dépositaire d'un dossier de candidature au fonds européen DLAL FEAMPA 2021-27 en faveur de la pêche et de l'aquaculture remis à l'autorité de gestion le 12 juillet 2021. Une convention de mise en œuvre des mesures DLAL FEAMPA sur le territoire du GALPA va être prochainement élaborée. Parmi les obligations pour la signature de la convention, le PETR doit désigner ses représentants au Comité de sélection qui aura la charge la gestion du FEAMPA et l'attribution des subventions aux projets déposés auprès du GALPA. Celui-ci est composé de la façon suivante suite aux désignations en cours des différents représentants :

Répartition des sièges au comité de sélection FEAMPA 2021			
Sièges	Collèges	Institutions	Représentants
Public 8 sièges	Collège des élus 7	Présidence du PETR Vidourle Camargue	Titulaire / Suppléant
		PETR Vidourle Camargue	Titulaire / Suppléant
		Commune du Grau du Roi	Titulaire / Suppléant
		Commune du Grau du Roi	Titulaire / Suppléant
		CC Terre de Camargue	Titulaire / Suppléant
		CC Petite Camargue	Titulaire / Suppléant
		CC Pays de Lunel	Titulaire / Suppléant
		Port Camargue	Titulaire / Suppléant
Privé 11 sièges	Collège des professionnels 5	Pêcheur professionnel	Titulaire / Suppléant
		Coopérative des pêcheurs	Titulaire / Suppléant
		Coopérative des pêcheurs	Titulaire / Suppléant
		Professionnel du tourisme	Titulaire / Suppléant
		Professionnel chantier naval	Titulaire / Suppléant
	Collège des associations 2	Association	Titulaire / Suppléant
		Association	Titulaire / Suppléant
	Collège des socio-professionnels 4	Comité Régional des pêches	Titulaire / Suppléant
		Comité Départemental des pêches	Titulaire / Suppléant
		Organisme des Producteurs du SUD	Titulaire / Suppléant
		Prud'homie	Titulaire / Suppléant

Le Président du PETR est membre de droit du Comité de sélection en tant que titulaire.

Il convient de désigner les élus du comité syndical pour siéger au comité de sélection FEAMPA soit 1 vice-président(e) et 1 titulaire et 1 suppléant(e).

Pour information, les EPCI Terre de Camargue, Petite Camargue et Pays de Lunel ont souhaité siéger au comité de sélection et sont également appelées à désigner leurs représentants.

Se portent candidats :

- Vice-président : Olivier PENIN
- Titulaire : François GRANIER
- Suppléant : Josiane ROSIER-DUFOND

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver la liste des candidatures proposées,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Résultat du vote :

Vote pour : 38

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président  
Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 12.04.2022

Le directeur général des services, Maxime Charlier

  
Syndicat du  
PETR  
Vidourle  
Camargue

  
Syndicat du  
PETR  
Vidourle  
Camargue